



Ville de Bernay
Délibération : 07
Conseil du 11 décembre 2020

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2020 -

Délibération n° 87-2020

Rapporteur : Monsieur Gérard LEMERCIER

L'an deux mille vingt, le onze décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Nathalie PERRET, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Céline MENANT à Mickaël PEREIRA, Dominique BÉTOURNÉ à Marie-Lyne VAGNER, Sébastien LERAT à Ulrich SCHLUMBERGER ;

Absents : Céline MENANT, Dominique BÉTOURNÉ, Sébastien LERAT.

Date de la convocation : 04 décembre 2020.

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DU CENTRE DE BERNAY

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Compte tenu de la période de confinement et des difficultés rencontrées par les commerçants de Bernay, l'Association du Centre de Bernay souhaite organiser un jeu concours permettant d'encourager les achats dans les commerces de proximité.

Le jeu concours, dont le tirage au sort était le vendredi 4 décembre, a permis de faire gagner aux acheteurs, des lots pour un montant total de 15 000 €.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver l'attribution à l'Association du Centre de Bernay d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2020 d'un montant de 15 000 euros.

DÉLIBÉRATION :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif aux droits des citoyens dans les relations avec les administrations, et plus précisément son article 10 relatif à l'attribution de subventions ;
- VU** le décret n°2001-495 pris pour application de l'article 10 de la loi susvisée ;
- VU** la demande de subvention présentée par l'Association du centre de Bernay ;
- VU** l'avis favorable des membres de la 5^{ème} commission « Administration générale, Finances et de Economie » du lundi 07 décembre 2020.

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'attribuer cette subvention à l'association afin de l'aider dans son objectif de soutien aux commerces de proximité ;

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITÉ :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 15 000 euros à l'Association du Centre de Bernay au titre de l'année 2020.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document y afférant.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 14/12/2020,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

